



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE SPÉCIALITÉ «MÉTIERS DE L'AGRICULTURE» SUPPORT PROFESSIONNEL : HORTICULTURE

> FORMATION

- Diplôme de niveau V
- 3 secteurs d'activités :
Productions florales, légumières et pépinières
- 2 ans de formation
- Alternance entre le CFA et l'entreprise.
- 80% en contrôle en cours de formation (CCF)
et pour 20% en épreuves terminales.

> POUR QUI ?

Amoureux du végétal, minutieux, soigneux et organisé, habile manuellement, bonnes aptitudes physiques, observateur, polyvalent, bon relationnel client.

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 16 ans ou sortir de 3^{ème}
- Signer un contrat d'apprentissage de 2 ans
avec un employeur.

> ET APRÈS ?

VIE ACTIVE

- Ouvrier horticole.

POURSUITE D'ÉTUDE

- Brevet Professionnel
- Baccalauréat Professionnel en 2 ou 3 ans
(selon dossier scolaire),
- Certificat de Spécialisation.



CONTENU DE LA FORMATION

La formation vise à développer les capacités suivantes :

Ma vie courante

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique (*Histoire-Géo, Education Socio-Culturelle*)
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante (*Mathématiques, Informatique, Sciences Economiques*)

Ma construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle (*Français*)
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel (*Education Physique et Sportive, Biologie*)

Mon environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication (*Allemand ou Anglais, Français*)
- S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif (*Sciences Economiques*)

Mon activité professionnelle - Horticulture

- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux (bouturage, semis, empotage, plantation...)
(*Agroéquipement, Technique horticole, Biologie*)
- Réaliser des opérations techniques liées au cycle de production (arrosages, fertilisation, binages, protection des cultures...) (*Technique horticole*)
- Réaliser des travaux de récoltes, de conditionnement et de conservation (*Technique horticole*)
- Effectuer des travaux d'entretien des matériels, équipements, installations et bâtiments (*Agroéquipement*)
- MIP : valorisation et vente de produits horticoles (en prolongement de l'activité) (*Technique horticole*)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 15 semaines / an au CFA pendant 2 ans (dont 4 semaines de stage dans le deuxième domaine de compétence)
- 35 heures de cours / semaine
- Une semaine d'intégration en formation
- Une véritable coordination CFA / entreprise : temps de récupération des vécus en entreprise et préparation des semaines entreprises, fiche d'auto-évaluation en entreprise reprise au CFA
- Des projets de classe (ex : 2,5 jours sur Ma région a du goût)
- Stage Sauveteur Secouriste au Travail (SST)